



CONCOURS
PHOTO
DISCRIMIN'ACTION

6^e ÉDITION

FEMININ MASCULIN
FEMININ MASCULIN

BILAN ÉDITION 2021





CONCOURS PHOTO DISCRIMIN'ACTION

6^e ÉDITION

Mouvement d'Éducation Populaire, la Ligue de l'enseignement a pour objet statutaire de « faire vivre la laïcité, principe de constitution et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain ». Pour ce faire, elle s'attache à assurer, au travers de ses actions et de son fonctionnement, la garantie des libertés individuelles, la défense de l'égalité et le refus de toutes les formes de discriminations. Les principes et valeurs défendus par la Ligue de l'enseignement notamment par l'intermédiaire de son projet fédéral, ont pour finalité « le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix », c'est-à-dire l'édification d'un « vivre ensemble » harmonieux.

Pour la 6^{ème} année consécutive et dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations, plusieurs fédérations de la Ligue de l'Enseignement PACA ont organisé un concours de photographies comme moyen d'expression dénonçant toutes les formes de discriminations.

Cette année, le thème du concours était « Féminin-masculin ». Par la photographie, les participants ont eu le loisir de prévenir, signaler, livrer, dénoncer ou encore se libérer, s'indigner contre toutes formes de discriminations.

Cette manifestation n'est pas qu'un simple « concours de photographies », c'est en priorité un outil pour traiter de façon approfondie toutes les formes de discriminations qui existent et comment nous pourrions lutter contre. Le but est de parler du sujet en amont du concours, ainsi que lors des délibérations du jury. Chaque année, l'exposition donne lieu à une remise de prix décernés par un jury intergénérationnel (notamment composé d'enfants, de bénévoles, de volontaires en service civique, de salariés, de représentants d'associations...).

Les termes de « jury » et de « remise de prix » pourraient être pris par certains pour de la discrimination. Or là aussi, les jurys ne sont qu'un moyen pour développer toutes les notions d'éducation à l'image et de débat.

BILAN ÉDITION 2021



S

O

P. 6

HISTORIQUE DU
PROJET

P. 9

DÉROULÉ DU PROJET

M

P. 15

LES PARTICIPANTS

M

P. 17

LES JURYS

A

P. 24

LES GAGNANTS

I

R

P. 26

CONCLUSION

P. 30

PERSPECTIVES

E



HISTORIQUE DU PROJET

Le projet est né **en 2015 sur la commune d'Aubagne dans les centres de loisirs** gérés par la Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône. L'idée de départ était de mettre en débat, avec un outil facilitant, la notion de lutte contre les discriminations. L'outil « appareil photo » et « concours » s'est trouvé être facile d'utilisation et très adapté au public accueilli. Nous avons lancé le concours en laissant la possibilité à tous les Aubagnais de participer.

Le concours s'est développé **en 2016 sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône** de la même manière que l'année précédente.

En 2017, à l'occasion de « Marseille capitale du sport », le concours développe un thème spécifique : **« la lutte contre les discriminations dans le domaine du sport »**. C'est toujours un concours départemental ouvert à tous, et **pour la 1ère fois nous mettons en place le « jury des réseaux sociaux »** en complément de notre organisation de base.

La Fédération des Hautes-Alpes (ADELHA - 05) s'associe au projet en 2018 pour le développer également sur son territoire. Le thème commun choisi est « D'été les discriminations ». Le projet monte en puissance, permet aux deux territoires de développer des objectifs communs et de se coordonner.

En 2019, rejoints par les Ligues de l'enseignement de départements voisins, nous lançons le concours **sous l'égide de la Ligue de l'enseignement PACA - région Sud, avec le thème « #Balance ta Discrimination »**. Les départements organisateurs se retrouvent a minima 2 fois dans l'année. Une première pendant l'été pour faire le bilan de l'année écoulée et se projeter sur l'année à venir avec l'organisation, les changements, le calendrier, de nouvelles propositions... Le second temps de rencontre est au mois de mars en plein milieu du projet pour un temps d'échanges concernant les photographies participantes et une présélection de ces dernières ; si besoin, nous nous réajustons sur la fin du projet.

En 2020, nous gardons le socle d'un concours régional. D'après les retours des éditions précédentes et de l'actualité de notre société, nous choisissons pour thématique spécifique **« FEMININ - MASCULIN »**.

LES AFFICHES DE CHAQUE ÉDITION

ÉDITION 2015


AUBAGNE

ligue de l'enseignement - FAIIL 13


Centre Culturel

Exposition Discrimin'Action

Concours photos



du 30 mars au 04 avril 2015
Salle Sicard



ÉDITION 2016

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

CONCOURS PHOTO DISCRIM'ACTION

Sur le thème de la lutte contre les discriminations !

De novembre 2015 jusqu'au 4 mars 2016

Envoie ta photo à piva@laligue13.fr (fiche d'inscription et règlement du concours disponible sur demande).



CONTACT :
Cécile Martin
Service Vie Associative
06 71 01 71 51 piva@laligue13.fr

1^{er} prix : un appareil photo
2^{ème} prix : un lot de cadre photos
3^{ème} prix : 4 places de cinéma



Ligue de l'enseignement - FAIIL 13
192, rue Horace Bertin - 13005 Marseille • laligue13@laligue13.fr
www.faiil13.org f Ligue de l'enseignement Fédération des AIL 13

150 ans

ÉDITION 2017

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

Grand concours photo Discrimin'Action

LIBÈRE TA CRÉATIVITÉ !



3 PRIX À GAGNER

DE 0 À 77 ANS !

DONNE TA VISION DES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT !
Prêt? feu... go!

Tu peux participer seul ou en groupe !
Télécharge le règlement sur laligue13.fr et envoie ta photo à piva@laligue13.fr avant le 10 mars 2017 !

* d'informations :
www.laligue13.fr/piva@laligue13.fr / 06 71 01 71 51

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

ÉDITION 2018

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

CONCOURS PHOTOS SUR LE THÈME D'ÊTE LES DISCRIMINATIONS

3 PRIX À GAGNER !



OUVERT À TOUS

Envoyez vos photos et votre fiche d'inscription à discrimination.ligue@gmail.com avant le vendredi 3 mars 2018 à discrimination.ligue@gmail.com

PLUS D'INFOS :
discrimination.ligue@gmail.com
basses-alpes : 06 71 01 71 51 / Hautes-Alpes : 01 20 20 02 03

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

ÉDITION 2019

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

2 prix à gagner !



CONCOURS PHOTO DISCRIM'ACTION

5^È ÉDITION

#BalanceTaDiscrimination

OUVERT À TOUS JUSQU'AU 8 MARS 2019

Pour participer, contactez Éléa
discrimination.ligue@gmail.com | 06 22 27 16 07

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

ÉDITION 2020

OUVERT À TOUS JUSQU'AU 6 MARS 2020



CONCOURS PHOTO DISCRIM'ACTION

6^È ÉDITION

FEMININ MASCULIN

FEMININ MASCULIN

Pour participer, envoyez vos photos à :
discrimination.ligue@gmail.com

DILRAH

ligue de l'enseignement - FAIIL 13

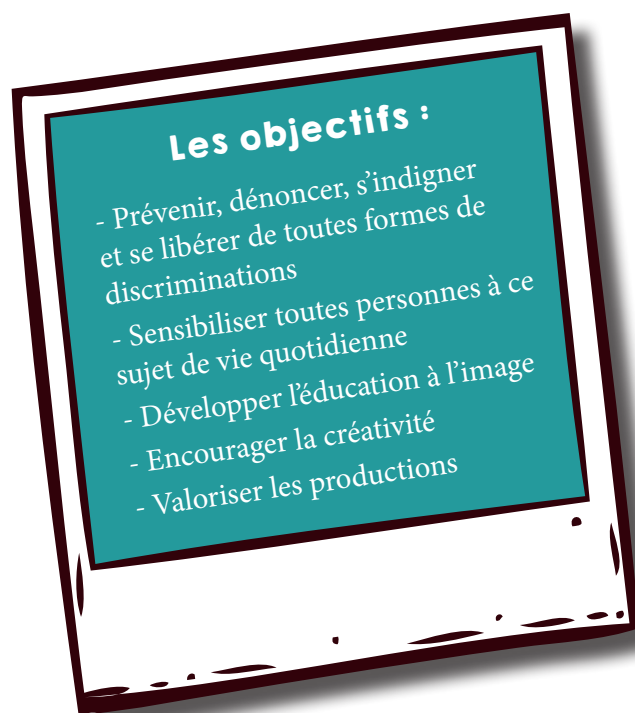


DÉROULÉ DU PROJET

Le projet « Discrimin'action » se développe en temps normal sur une année scolaire. La crise sanitaire et plus particulièrement le 1er confinement en mars 2020 a mis ce projet en stand-by durant une année.

La 6ème édition du concours photos « Discrimin'action » s'est donc déroulée **de septembre 2019 à mars 2020 ; puis de mars 2021 à septembre 2021.**

Dès le lancement du concours, les participants sont informés des objectifs du projet. En effet, ces derniers sont mis en avant dans le dossier d'inscription :



Le projet « Discrimin'action » peut se découper en différentes parties :

- Une qui relève de la **sensibilisation et information sur la lutte contre les discriminations** (échanges, débats...);
- Une seconde sur **l'éducation à l'image dans une volonté de créativité collective** (formation, réflexion et prise de photographies...);
- Une dernière de **valorisation des productions** (mise en place des expositions).

Toutes ces parties sont à mettre en parallèle aux objectifs cités ci-dessus. Cependant, nous retrouvons notre objectif principal « **prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes formes de discriminations** » dans chacune des phases du projet « Discrimin'action ».

Les enseignants, les éducateurs ou toute autre personne s'investissant dans ce projet peuvent également faire le choix de travailler un ou plusieurs objectifs.

CALENDRIER

2020

2021



Entre octobre 2019 et jusqu'au
6 mars 2020

- Interventions pour promouvoir le projet : ateliers de médiations, débats, diffusions...
- Exposition du concours 2019 disponible sur les structures pour une exposition itinérante

16 au 31 mars 2020
durant la semaine de lutte
contre les discriminations

Jury des réseaux sociaux
avec toutes les photos
participantes.

A

B

C

D

octobre 2019

Lancement du concours photo

6 mars 2020

Clôture de réception des photos

20 mars 2020

1^{er} jury pour une présélection de 15
photos.





septembre 2021

Remise des prix



A partir de septembre 2021

Photographies disponibles sur vos structures pour une exposition itinérante.

De mars 2021 à août 2021

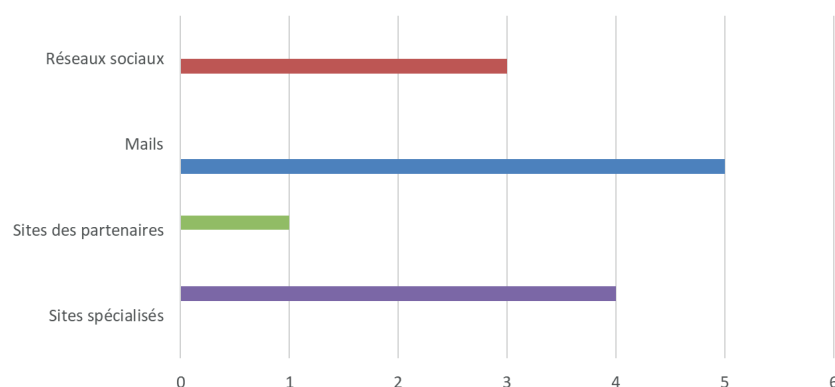
Lancement des votes pour les 15 photos sélectionnées (Interventions pour faire voter un public le plus large possible : débats, lieux d'expositions, interventions...)



A. LANCEMENT DU CONCOURS

La première phase du projet correspond au lancement du concours de photographies. Elle se traduit principalement par de la communication envers la population (enfants, adultes, associations, photographes, etc...). La première étape s'appuie sur des moyens de communication virtuels.

Répartition des différents supports utilisés :



Concernant les moyens de communication virtuels, nous nous sommes appuyés dans un premier temps sur **les réseaux sociaux** (Facebook et Twitter).

Nous avons en parallèle envoyé l'information, par mails, à l'ensemble des **écoles primaires** (maternelle et élémentaire), ainsi qu'aux **collèges et lycées** présents sur le territoire. **Les centres sociaux et maison pour tous** ont aussi été invités à participer au concours. Pour compléter l'ensemble de cette première vague de communication, de nombreux mails informatifs ont été relayés aux **associations de photographies et aux établissements pouvant être intéressés** (par exemple : Marseille Photo Club, Centre Photographique de Marseille, Photo Club La Garde, Objectif Image...).

Nous avons également informé **notre réseau associatif via la newsletter et via notre site internet**. Par ailleurs, certains de nos partenaires ont eux aussi transmis l'information au sein de leur réseau (l'association le Cercle de l'harmonie à Aubagne par exemple).

Enfin, nous avons proposé le concours sur des **sites internet spécialisés** qui regroupent et diffusent les concours de ce type :

www.concoursdephotos.com

www.bonplanphoto.fr/tous-les-concours-photo-du-moment

<http://www.photophiles.com/index.php/concours-photo>

<https://openagenda.com/partenaires-de-la-dilcrah/events/discriminaction>

B. ACTIONS DE MEDIATION ET INFORMATION DES PUBLICS

Dans un second temps, nous avons centralisé notre action sur des temps d'information et/ou de médiation auprès des publics. L'un des objectifs de ce concours est de « sensibiliser toutes personnes à ce sujet de vie quotidienne ». Pouvoir engager des discussions, échanges et réflexions autour du terme des discriminations nous permet de mettre en œuvre un second objectif développé par ce projet, à savoir « prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes formes de discriminations ».

Pendant ou après ces temps de médiation, les groupes sont invités à participer au concours photos de l'année en cours.

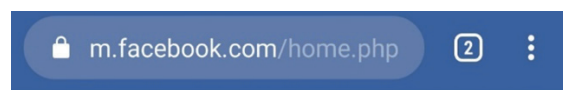
Pour l'année 2019-2020, les interventions se sont adressées en région Provence Alpes Côte d'Azur et principalement à un public jeunesse.

- Sur le territoire des Bouches du Rhône (13), près de 90 élèves ont été sensibilisés : une classe de CE2 de Marseille, une classe de CE1 de la commune d'Allauch ainsi que trois groupes de jeunes de 11 à 16 ans lors d'un séjour autour de la citoyenneté.
- Sur le territoire des Hautes-Alpes (05), les actions ont eu lieu d'une part, auprès de collégiens de Dispositif Relais ; et d'autre part auprès de volontaires en service civique lors de formations qui leur sont destinés (Formations Civiques et Citoyennes).
- Sur le territoire du Var (83) des temps d'information ont également été mis en place comme lors de la journée de lutte contre la misère qui avait au Lycée Bonaparte à Toulon.

Plus de 300 personnes ont ainsi été sensibilisées lors de cette phase du projet.

« Le jeu « Eurorail permet bien d'introduire le sujet, cela permet aux jeunes de réagir et de débattre. Les débats étaient souvent animés, cela est sûrement dû aux sujets sensibles qui étaient abordés. De plus cela leur a donné des idées pour la suite (photographies à présenter au concours). »

« Nous avons séparé la classe en quatre groupes pour faire le jeu "en classe verte". Les élèves ont eu des difficultés à se mettre d'accord sur certaines cartes mais tous les groupes ont fait preuve de solidarité car ils ont préféré emmener des personnes dans le besoin. »



Fol du Var
5 h · 🌐

La FOL du Var est actuellement présente au Lycée Bonaparte au côté de l'association Sakasurvie dans le cadre de la journée de lutte contre la misère. #fol83 #solidarite



CAROLINE CRUZ (FORMATRICE BAFA) :

" C'était super ! Déjà c'était sympa que tu ne fasses pas la même intervention, mais ça c'est personnel.

Sinon c'est vrai que ça a duré plus longtemps mais on pouvait se le permettre. Nous on a continué à en discuter jusqu'à 17h20 car je sentais que certains avaient besoin de s'exprimer surtout à cause des propos d'un stagiaire. Sinon c'était vraiment très bien, merci d'avoir fait le déplacement ! "



C LES PARTICIPANTS

COMMENT CELA C'EST PASSÉ CONCRÈTEMENT ?

Les participant·e·s ont envoyé leurs photographies (deux photos maximums par personne) avec une fiche de présentation (coordonnées, titres, légendes) sur le mail discrimination.ligue@gmail.com et/ou via un formulaire en ligne.

Pour organiser le stockage des photos, nous avons procédé de différentes manières : stockage dans un Drive et stockage matériel.

La clôture du concours photos s'est faite le 6 mars 2020.

Nombre de participants ayant proposé une ou plusieurs photographies :

- Personne à titre individuel : 19

- Collectifs, groupes, ... : 20 comprenant :

- **Des établissements scolaires :**

Ecole élémentaire Pie Autry à Marseille ; Collège Longchamp à Marseille ; Lycée Perrier à Marseille ; Collège Henri Nans à Aups ; Ecole Gradanos à Marseille ;

- **Des centres de loisirs :**

Centre de loisirs Charrel à Aubagne ; Périscolaire Ecole Eugène cas à Marseille ; Ma Ville est Citoyenne à Marseille ;

- **Des structures :**

GRETA Alpes Provence à Briançon ; Centre Medico Psychologique d'Ambert ; A.C.E.L.E.M. à Marseille ; Avec-Nous à Marseille ; MPT CS Kléber à Marseille ; Mairie d'Ivry Sur Seine

- **Des groupes dans le cadre de dispositifs existants :**

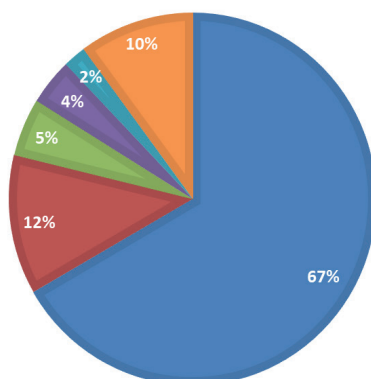
Classe relais collège Jean Giono à Manosque ; Dispositif relais Collège Simone Veil à La Bâtie-Neuve ; Formations Civiques et Citoyennes à Gap ; stagiaires en BAFA à Aix.

Soit au total 68 photos présentées et 188 personnes impliquées.

Seulement 66 photographies ont été relayées sur les réseaux sociaux. En effet, deux d'entre elles ne correspondaient pas au thème des discriminations, elles ont donc été retirées du concours.

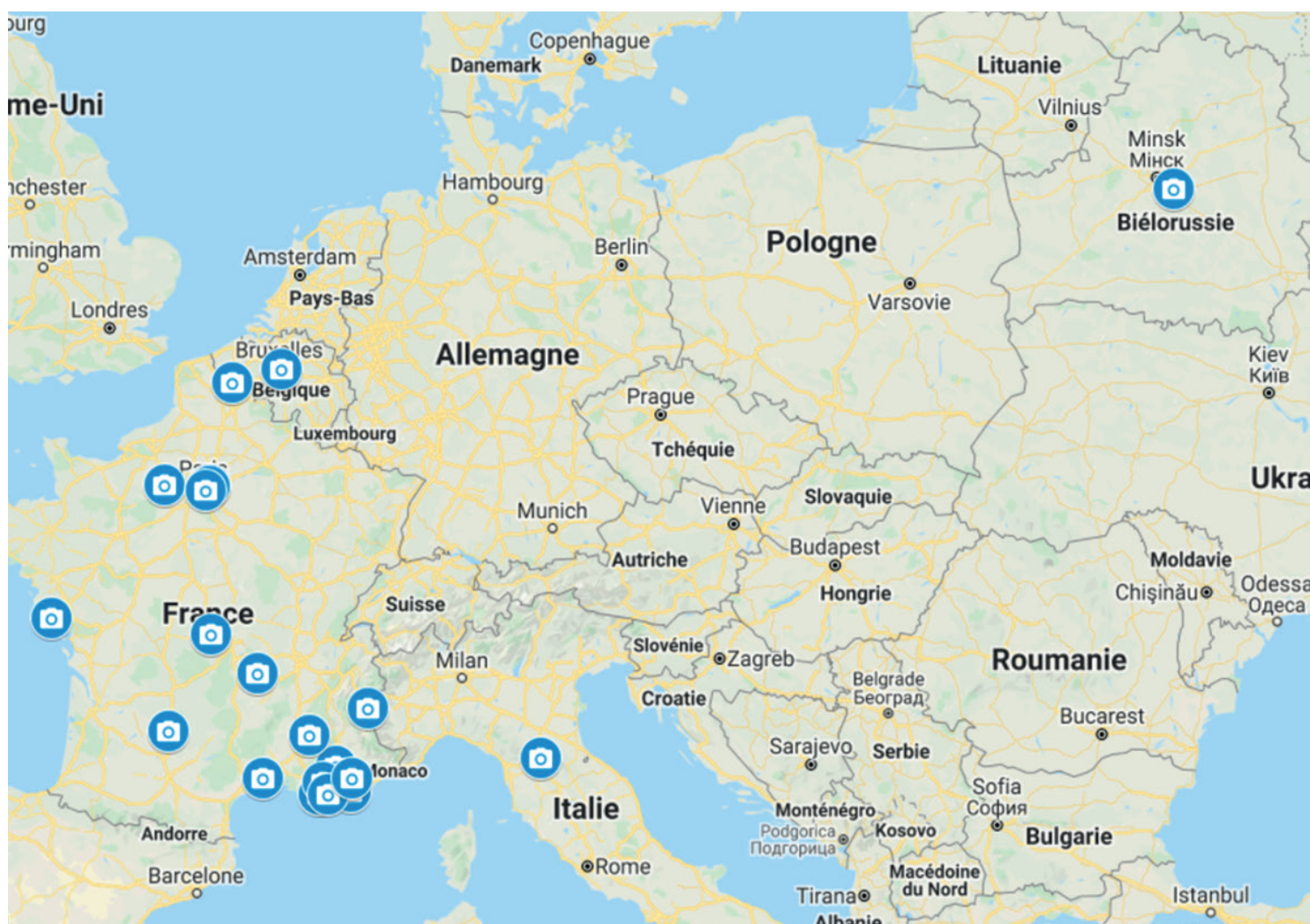
TRANCHES D'ÂGES DES PARTICIPANTS

■ 6-17 ans ■ 18-25 ans ■ 26-35 ans ■ 36-45 ans ■ plus de 46 ans ■ non mentionné



CARTOGRAPHIE REPRÉSENTANT LE LIEU DE RÉSIDENCE DES PARTICIPANTS AU CONOURS :

Les participants ont majoritairement leur lieu de résidence dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Cependant nous remarquons que le fait d'ouvrir le concours à tous, notamment en le publiant sur des sites internet spécialisés, permet à des personnes résidant en France et à l'étranger de contribuer à leur tour.



LES JURYS

Il a été décidé collectivement qu'il y aurait au total cinq prix lors de ce concours :

- Un prix des réseaux sociaux
 - Un prix régional
- Un 1er prix départemental des Bouches du Rhône
- Un 2ème prix départemental des Bouches du Rhône
- Un prix départemental du Var

Si le prix concernant les réseaux sociaux est indépendant des autres, les autres dépendent de la sélection faite lors du « 1er jury » (voir explications un peu plus loin dans ce bilan).

D. JURY DES RESEAUX SOCIAUX

Ce jury récompense la photographie ayant recueillie le plus de vote sur les réseaux sociaux (Facebook).

La photographie gagnante cette année est celle de **Alan GIRAUD PUFFER**, intitulée « **Un baiser sous la douche** ».

Au total sur les réseaux sociaux, nous avons dénombrés :

- **1 482 votes sur Facebook**
- **67 354 personnes atteintes sur Facebook**
- **1714 réactions, commentaires, partages**

Lors du 1er confinement la Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône a développé « Podcast Pop ! la radio éduc pop ».

Une interview d'Alan Giraud Puffer, le gagnant du Prix Réseaux sociaux du concours photos Discrimin'action, accessible sur le site :



Photographe amateur, il nous explique pourquoi il a participé à notre concours.



Voici quelques commentaires sur cette photographie :

C.H. : « J'aime bcp cette photo car le noir et blanc renforce le réalisme de la scène. Le sujet est très percutant par rapport au thème de la différence .et qualité première pr moi cette photo est chargée d'émotion. »

S.A. : « J'adore cette Merveilleuse photo ! Haaa, l'Amour, l'Amour, l'Amour. Que d'inspirations ! Cette photo me transporte ! »

E. JURY « EXPOSITION DES PHOTOS »

Ce jury récompense les photographies qui ont récolté le plus de votes au total (hors réseaux sociaux).

1ER JURY

Ce 1er jury a pour mission de sélectionner 15 photographies parmi toutes celles qui concourent ; il ne tient pas compte du jury des réseaux sociaux qui a son jury à part entière. Les 15 photographies désignées sont ensuite soumises aux différents jurys qui constituent collectivement le « 2ème jury ».

Critères définis dans le règlement intérieur :

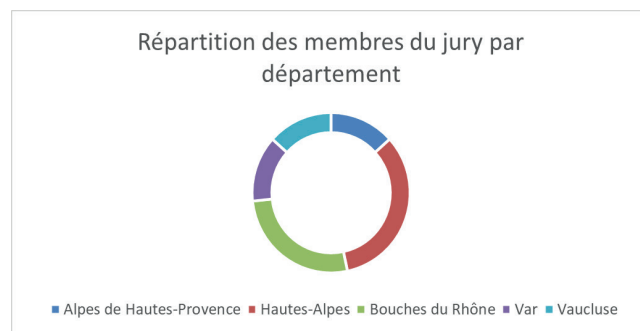
Les jurys sélectionneront ces photographies selon l'adéquation du thème, le message que la photographie fait passer ou souhaite dénoncer. Mais il prendra compte aussi de l'originalité, de la créativité et de la qualité technique de la photographie.

Composé de bénévoles, salariés, administrateurs... des Ligue de l'enseignement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce jury aurait dû se retrouver dans les Hautes-Alpes et plus particulièrement à la médiathèque de la ville de Tallard, le 20 mars 2020. Cette journée d'échanges permet habituellement de se remettre en contexte avec un temps d'animation sur les discriminations au sens large et un récapitulatif du projet. En effet, tous les membres de ce jury ne connaissent pas entre eux et pour certains, découvrent même le concours photos. Lors du choix des

photographies, ce sont de véritables débats qui s'opèrent, davantage sur le fond plutôt que la qualité de celles-ci.

Le premier confinement ayant commencé un peu plus tôt dans le mois, les membres ont convenu de sélectionner les photographies à distance (votes en ligne). Les photographies ont ainsi été désignées pendant les échanges et les débats n'ont pu avoir lieu.

15 personnes ont tout de même composé ce jury :



LES QUINZE PHOTOGRAPHIES SELECTIONNEES :





LES 2^{ÈME} JURYS

Une fois les 15 photographies sélectionnées, chacune des Ligue de l'enseignement crée des kits d'expositions. Que ce soit sous forme de livres ou de panneaux d'exposition, les fédérations ont la même organisation (processus de vote identique avec les mêmes numéros de photographie correspondant) afin que le dépouillement des votes ne soit pas problématique.

Les votes ont été effectués soit dans des lieux fixes d'exposition, soit lors d'intervention ou dans des manifestations. Si le processus de vote est le même en tout lieu, sa mise en œuvre peut différer en fonction de l'évènement, du temps à disposition et du souhait de chaque individu et de chaque structure. En effet, parfois nous n'intervenons que sur un temps court, lors d'un évènement, ou au contraire, nous avons eu la possibilité dans certaines structures d'installer l'exposition durant plusieurs semaines. C'est ainsi que dans le cadre de journées de sensibilisation

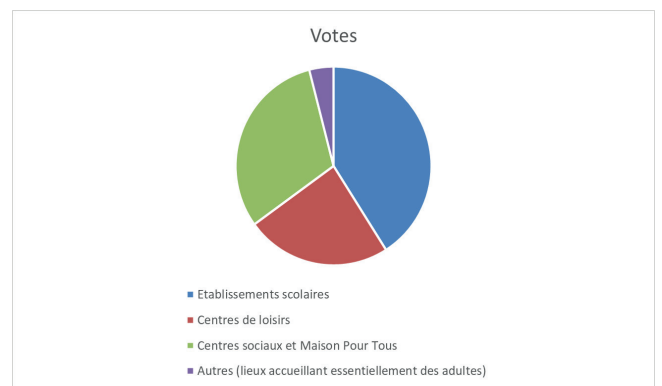
à l'égalité fille garçon, 150 jeunes collégiens hauts-alpins (classes de 5e et 3e du collège Marie Marvingt à Tallard) ont pu voir l'expo et participer au vote.

Avec la crise sanitaire, nous avons eu des difficultés dans la mise en place du projet :

- Un protocole qui change d'une école à une autre
- Des enfants de classes différentes qu'il ne faut pas mélanger

A cela s'est ajouté un timing court pour un réel temps de médiation et la mise en place d'un suivi pédagogique.

1 132 votes récoltés au total dans notre région



MOUNIATI, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE QUI A MIS EN PLACE DES TEMPS DE MÉDIATION ET DE VOTES DE MARS à JUILLET 2021. :

« Quand il est possible de mélanger les tranches d'âge, il est compliqué de toucher tous les enfants. Il faut du temps pour faire comprendre à tous les enfants les notions de discriminations et les thèmes connexes important comme les stéréotypes et les préjugés. Ils arrivent difficilement à comprendre les notions malgré les différentes formes/ tentatives d'explications.

Cela dit, nous avons remarqué une différence lorsque les enfants ont pu traiter au préalable le thème de la discrimination avant notre intervention (notamment auprès de leur animateur /responsable pédagogique.) Il serait donc préférable de suivre un groupe de jeune dans la durée (environ 2 à 3 jours avant les votes répartis en 1h 30/ 2h) pour qu'ils se familiarisent avec le thème de la discrimination. >>

F. REMISE DES PRIX

En 2021, un partenariat s'est noué dans les Bouches du Rhône avec la Maison de Lutte contre Les Discriminations (MDLD). Ainsi la MDLD, structure appartenant au Conseil Départemental des Bouches du Rhône nous a accompagné et permis d'organiser une remise des prix « départementaux » du concours de photographies « Discrimin'action » le mercredi 22 septembre 2021 après-midi à l'Hôtel du Département des Bouches du Rhône.

Farida Bouzid, responsable adjointe à la Maison de Lutte Contre les discriminations et Suzanne Guilhem, Présidente de la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône, ont accueilli les participants du Centre social / MPT Kléber / Saint-Lazare, du Centre social Les Musardises, du Centre social Les Bourrely ainsi que des Centres de loisirs Nelson Mandela, Charrel et Mermoz de la ville d'Aubagne. Ainsi, plus d'une centaine de participants ont été accueillis (67 jeunes et 33 adultes). Le Conseil Départemental a distribué des « cadeaux » de bienvenue aux enfants qui ont participé au concours ainsi que des prix pour les lauréats.

Après avoir accueilli l'ensemble des groupes, Clotilde Martin et Sylvain Berkat, organisateurs du concours photo, ont annoncé les noms des gagnants de cette année : Le 1er prix, un appareil photo, a été décerné au Centre de loisirs Charrel de la ville d'Aubagne pour la photo « Abigaël et Alban », et un second prix a été remis au Centre Social / MPT Kléber pour leur photo « #Uni.e.s ». Il a remporté un aller-retour pour les Rencontres de la Photographie à Arles ! Après les félicitations de toute l'équipe, les groupes ont admiré les 20 photos sélectionnées, réalisées par des enfants et des adultes, individuellement ou collectivement, pour prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes les formes de discriminations. Les enfants ont pu s'exprimer autour de ce sujet qui les touche au quotidien : « Moi je ne comprends pas pourquoi la



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

MAISON DÉPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS



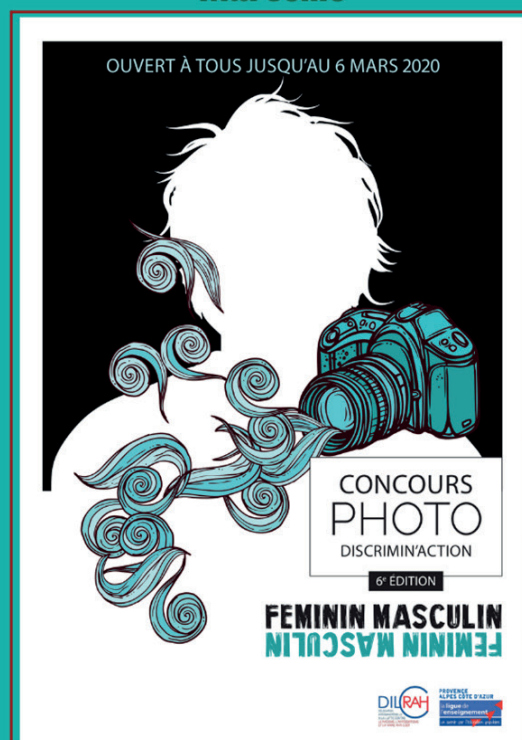
FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

EXPOSITION REMISE DES PRIX 2020 LANCEMENT DU CONCOURS 2021

le 22 septembre 2021

13h30-17h

**HÔTEL du DÉPARTEMENT
Marseille**



CONCOURS PHOTO Discrimin'Action

Un moyen d'expression pour dénoncer toutes les
formes de discrimination

INFORMATIONS UTILES:

Événement sur réservation

La Ligue de l'Enseignement PACA :
discriminaction.ligue@gmail.com

Adresse de l'événement:

Hôtel du Département
52, avenue de Saint-Just - 13004 Marseille

Passé
Sanitaire
obligatoire

Renseignements : 04 13 31 60 00
Plus d'infos sur : laligue.fr

discrimination existe, on est tous frères et sœurs, ça ne devrait pas exister. » Une question est beaucoup revenue dans leurs interventions : « Pourquoi la discrimination existe ? » Le micro, loin d'intimider les plus jeunes, a circulé dans les rangs pour libérer la parole autour de cette question.

Merci à La Maison Départementale de Lutte contre les Discriminations (MDLD) et à Martine Vassal, Présidente du conseil départemental de nous avoir permis d'organiser cette remise en ces lieux.

Cette remise des prix a été également l'occasion de faire le lancement du nouveau concours photos Discrimin'action. D'ailleurs, lors de l'arrivée des enfants dans l'Hôtel du Département, un livret de jeux sur la thématique des discriminations leur a été fourni (mots mêlés, quizz, brainstorming...). Un véritable outil pour se préparer à participer au prochain concours.



« Je viens vers vous pour vous remercier de nous avoir accueillis et invités mercredi dernier. Les enfants étaient vraiment ravis, ils ont eu plaisir à feuilleter le livre et être accueillis dans ce lieu impressionnant à leurs yeux et ils nous en parlaient encore hier, une semaine après. Nous sommes également très contents, les enfants comme l'équipe d'avoir reçu cet appareil photo qui je l'espère permettra de réaliser de jolis projets. »

AMANDINE MOULIS, DIRECTRICE DU CENTRE DE LOISIRS NELSON MANDELA à AUBAGNE



LES GAGNANTS

Il a été décidé collectivement qu'il y aurait au total cinq prix lors de ce concours :

- Un prix des réseaux sociaux
 - Un prix régional
- Un 1er prix départemental des Bouches du Rhône
- Un 2ème prix départemental des Bouches du Rhône
- Un prix départemental du Var

« Miss Monsieur-Madame » DE GREGORY AUGENDRE-CAMBON

PRIX : 1er PRIX REGIONAL

« Je parlerais de mes 2 grandes inspirations :
1- La peinture expressionnisme allemande
2- L'univers des cabarets, des drag-queens sur Paris
Faire passer l'idée du non-jugement par tout, par tous, par toutes. »



« Un baiser sous la douche » DE ALAN GIRAUD PUFFER

PRIX : PRIX DES RESEAUX SOCIAUX

« J'ai trouvé ça génial que deux hommes acceptent de poser nu pour moi sachant qu'ils allaient être visible de tous surtout dans le contexte actuel. »



« Abigaël et Alban » DU CENTRE DE LOISIRS NELSON MANDELA à AUBAGNE

PRIX : 1er PRIX DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE

« Les hommes sont en moyenne payés 25% de plus que les femmes. Et si Abigaël n'avait pas le droit au même goûter qu'Alban, que diriez-vous ? »





« #Uni.e.s »

DU CENTRE SOCIAL – MPT Kléber de Marseille

PRIX : 2ème PRIX DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE

« Nous avons d'abord fait un débat autour des différents types de discriminations. Puis nous avons abordé le thème de cette année "masculin/féminin". A la fin du débat, j'ai demandé à chacun des participants de donner un mot qui est lié au thème. Nous avons alors eu un nuage de mots. Chacun devait ensuite prendre le mot et devait l'écrire sur la paume de sa main.

Le shooting : Le but était de dénoncer les discriminations liées au thème, il a été décidé de mettre la main avec la paume en avant (et donc le mot) et de faire un "Stop" face à l'objectif. La mosaïque est représentée par le groupe des ados du centre social mais aussi par (quelques) salariés. »



« Les couleurs et le genre »

DU COLLÈGE HENRI NANS à AUPS

PRIX : 1er PRIX DEPARTEMENTAL DU VAR

« Selon que l'on s'habille en rose ou en bleu, les autres nous raillent parce ce qu'ils font des correspondances "cliché" garçon/fille. »



CONCLUSION

QUELQUES CHIFFRES CLES CONCERNANT LE PROJET 2019-2021 :

- **Plus de 300 personnes ont été sensibilisées** lors de la phase d'action de médiation et d'information du projet ; majoritairement un public « jeunesse ». Concernant la participation au concours avec l'envoi de photographies :

- **68 photos ont concouru**, cela a concerné **188 personnes**

- Près de **80% des participants ont moins de 25 ans**

- Les participants ont majoritairement leur lieu de résidence dans la **région Provence Alpes Côte d'Azur**. Cependant nous remarquons que le fait d'ouvrir le concours à tous, notamment en le publiant sur des sites internet spécialisés, permet à des personnes résidant en France et à l'étranger de contribuer à leur tour.

Cinq prix attribués lors de ce concours.

• **Un jury qui définit le prix des réseaux sociaux**

Au total sur les réseaux sociaux, nous avons dénombrés :

- **1 482** votes sur Facebook

- **67 354** personnes atteintes sur Facebook

- **1714** réactions, commentaires, partages

• **Un 1er jury de 15 personnes qui sélectionne 15 photos pour attribuer par la suite :**

- Un prix régional

- Un 1er prix départemental des Bouches du Rhône

- Un 2ème prix départemental des Bouches du Rhône

- Un prix départemental du Var

• **Un second jury qui a récolté 1 132 votes récoltés au total dans notre région**, dont 72% des votes proviennent des jeunes de moins de 18 ans.

• **Une remise des prix à l'Hôtel du Département des Bouches du Rhône** qui a rassemblé une centaine de personnes.

MOUNIATI, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE qui a MIS EN PLACE DES TEMPS de MÉDIATION ET de VOTES de MARS à JUILLET 2021.

« Au-delà du concours cette action nous a permis de rencontrer le plus de monde possible, ce qui a permis d'instaurer un espace de bienveillance et de confiance pour discuter de la discrimination subie ou non directement par les enfants (notamment lors des interventions dans les centres). »

EVALUATION DES OBJECTIFS FIXES

Les objectifs que nous nous étions fixés pour ce concours étaient :

- Prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes formes de discriminations
- Sensibiliser toutes personnes à ce sujet de vie quotidienne
- Développer l'éducation à l'image
- Encourager la créativité
- Valoriser les productions

Avec plus de 69 000 personnes concernées par le projet, nous pouvons prétendre que la sensibilisation et l'information sur la lutte contre les discriminations a porté ses fruits.

Nous n'avons malheureusement pas de données cette année nous permettant d'évaluer nos actions sur le développement de l'éducation à l'image, autre que la participation et les votes du jurys. Cependant nous avons pu mettre en exergue certains témoignages :

"ELLE LUI " DE BUSSON SAMUEL

Cette photo réalisée avec la technique de la surimpression (superposition de deux images directement sur l'appareil photo) combine le bas du visage d'une jeune femme, et le haut du visage d'un jeune homme. Le résultat final, androgyne, énigmatique, interroge sur nos perceptions du masculin et du féminin



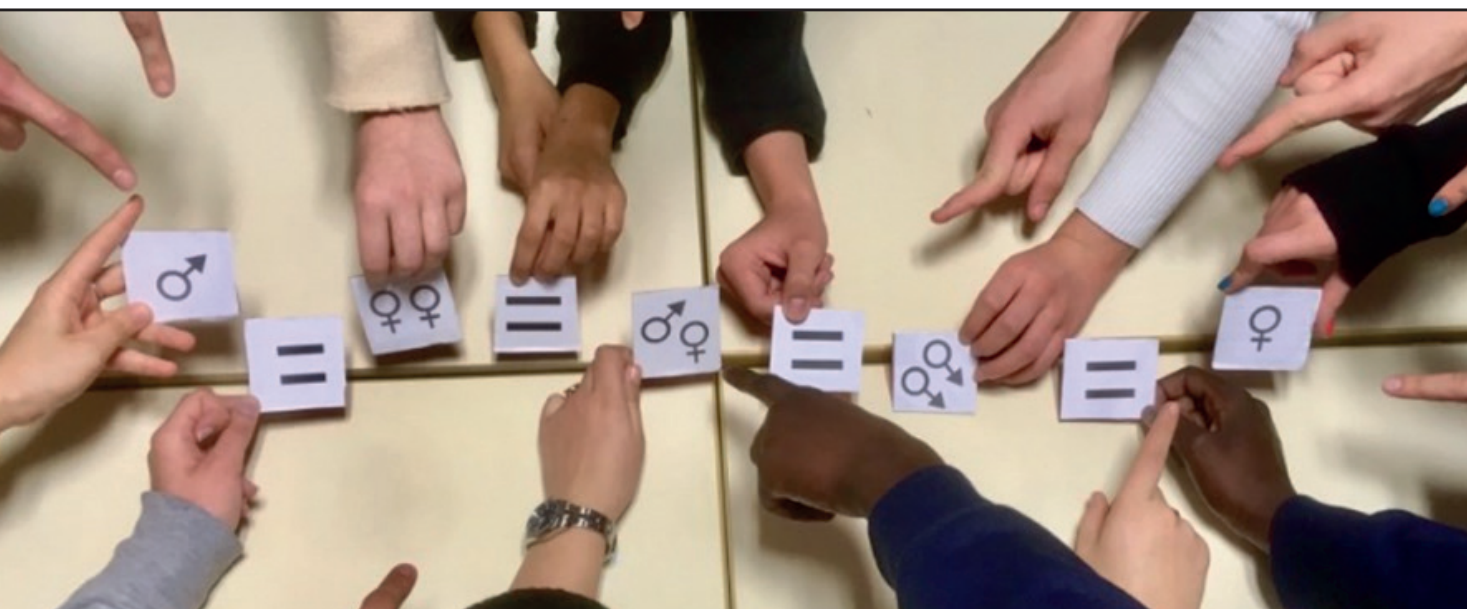
"MOTS COMPTE TRIPLE" DU CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

Tous les membres du groupe se sont consulté, d'un commun accord, une partie de scrabble a été organisée afin de construire un "plateau de jeu" en adéquation avec le thème du concours.



"DIFFÉRENTS ET DIFFÉRENTES MAIS TOUS ÉGAUX" DU LYCÉE PERIER

A travers cette photographie, nous avons voulu nous attaquer aux inégalités du genre dans la société. Ces inégalités entre hommes et femmes se perçoivent dans les réalités quotidiennes, sociétales, professionnelles, médicales et physiques. En établissant une égalité de traitement en associant côte à côte toutes nos mains, les discriminations sont dénoncées et en dénonçant ces inégalités nous contribuons à les combattre. En alternant des mains masculines et féminines nous avons voulu varier les genres et montrer que la diversité de situation est la règle dans notre société. La diversité des mains fait référence à la diversité de genre humain. Nous pensons que notre photographie permet d'aborder un grand nombre de critères de discriminations tout en restant dans la thématique Masculin Féminin : cela touche aussi bien le genre, l'état de santé, l'orientation sexuelle, les mœurs, les caractéristiques génétiques, la religion, l'origine, la situation économique et l'opinion. Nous avons apprécié effectuer ce travail en groupe afin de pouvoir confronter nos représentations et créer une cohésion tout en respectant nos différences. Nous avons voulu œuvrer pour une réelle égalité entre personnes en embrassant aussi bien les sphères privées, professionnelles et publiques. Nous avons réfléchi au choix des symboles afin de trouver un élément rassembleur. L'utilisation de symboles évoque le caractère universel de notre idée et la volonté de tenter de faire un message simple. Que nous soyons différents et différents, nous sommes tous égaux !



"INÉGALITÉ DANS LE TRAVAIL" DE L'A.C.E.L.E.M.

On a commencé par un Brain Storming autour d'une table en demandant aux ados, quelle sont pour eux les différentes discriminations "femme-Homme" ? Plusieurs thèmes sont ressortis. Je leur ai donné quelques conseils pour prendre une belle photo (exposition, notion de cadre), ensuite, je leur ai donné une heure pour aller faire des photos. La deuxième a été faite à l'espace Lecture à leur retour. On a chargé les photos dans l'ordinateur et choisit les plus belles.



DU COLLÈGE HENRI NANS- AUPS (83)

On pense que les filles ne jouent pas au rugby, que c'est un jeu de brute pour les garçons. Cette image prouve le contraire. Elle a été prise dans un tournoi féminin à Aix en Provence lors d'un match de rugby féminin.

"The same one inside I" DE L'ÉCOLE GRADANOS 13009

Après avoir vu certaines œuvres du peintre PICASSO (sur le cubisme), les enfants ont choisi de représenter la discrimination masculin/féminin par le cubisme.

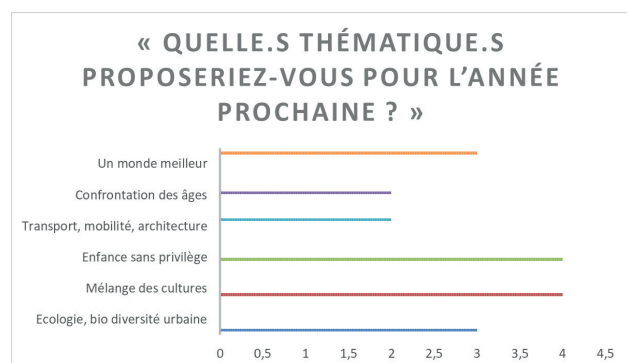


PERSPECTIVES

« Il serait peut-être intéressant d'allier écriture et photographie dans la lutte contre les discriminations. Proposer aux enfants des activités mêlant expression écrite et photographie car souvent les jeunes ont plus de facilité à écrire ce qu'ils pensent que dire ce qu'ils pensent vraiment, sans pour autant oublier l'expression orale. Pourquoi pas instaurer des ateliers poèmes / vers (ou autre activité d'expression écrite) sur les discriminations ? »

MOUNIATI, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE QUI A MIS EN PLACE DES TEMPS DE MÉDIATION ET DE VOTES DE MARS À JUILLET 2021.

"Lors de l'inscription au concours de photographies « Discrimin'action » en 2019, les participants ont pu faire part des idées de thèmes qu'ils souhaiteraient aborder dans un prochain concours."



Le thème finalement choisi pour le projet 2021-2022 est :

**IL ETAIT UNE FOIS
Toi, moi, nous
Ici, là-bas ou ailleurs**

La lutte contre les discriminations est un combat qui concerne tous les pays, preuve en est de cette publication sur les réseaux sociaux (voir ci-dessous)

Selon les différents éléments recueillis ci-dessus, nous avons tenté de mêler les propositions et faits d'actualités pour statuer sur un thème qui sorte de l'ordinaire et qui permette à chaque participant de faire preuve de créativité s'il le souhaite.



Bernard De Vos Dumont 4 juin, 14:09 · Facebook for Android · 🌐

En Espagne, un gamin de 15 ans s'est fait virer de l'école parce qu'il portait une jupe. L'adolescent, qui voulait sensibiliser ses camarades à la non-conformité de genre s'était, en plus d'être exclu, vu imposer un suivi psychologique.

En soutien, son professeur de mathématiques, Jose Piñas a alors décidé d'assurer ses cours en jupe! 😊

Parti de Valladolid le mouvement #LaRopaNoTieneGenero (« les vêtements n'ont pas de genre ») s'est répandu dans toute l'Espagne. Depuis octobre 2020, régulièrement, des professeurs enseignent en jupe. Pour promouvoir une école qui éduque sur le respect, la diversité, la mixité et la tolérance .

CONCOURS PHOTO DISCRIMIN'ACTION

REC
00:00:00

7^e ÉDITION

8K F5
7680x4320

Il était une fois
TOI, MOI, NOUS
ICI, LA-BAS OU AILLEURS

50%

OUVERT À TOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

ISO 400



discrimination.ligue@gmail.com / 06 32 15 24 49
www.laligue13.fr

f t i @laligue13





LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192 rue Horace Bertin, 13005 Marseille

www.laligue13.fr – 04 91 24 31 61

   @laligue13